

« à *deux millions*. Ces richesses immenses ne sortirent pas de cette ville, où il les avait acquises, et il les employa à faire éclater sa religion et son amour pour Lyon.

« Les greniers de l'Hôpital, de la Charité, le collège de la Trinité, les églises et les maisons des Cordeliers et des Jésuites de Saint-Joseph portent ses armes qui étaient une tige de carde au naturel.

« La fidélité qu'Horace Cardon fit paraître pour Henri IV, dans une occasion importante, lui mérita la bienveillance de ce prince. Il avait empêché un corps de Ligueurs d'entrer par la porte d'Ainay et de se rendre maître de la ville. Ce fait est énoncé dans les lettres patentes du 8 octobre 1605. Le roi veut qu'Horace Cardon soit compris dans les privilèges accordés par lui et par ses prédécesseurs aux nobles étrangers dans Lyon, et en particulier aux Bonevisi, aux Gadagne, aux Mascrary, aux Strozzi, aux Contarini, etc. Ces privilèges permettaient de négocier en gros sans déroger à leur noblesse. Cardon fut élevé à l'échevinage en 1610. Sa maison était celle qui fait le coin de la rue Mercière et de la rue de la Monnaie. Elle avait appartenu au fameux libraire Porta, qui l'avait fait bâtir (1).

« Cardon était seigneur de la Roche-Cardon et vécut dans le célibat; son frère, nommé Jacques, fut échevin en 1636. Il épousa Lucrece Strozzi et fut pourvu de la charge de Grand-Prévôt des trois provinces en 1643 (Lyonnais, Forez et Beaujolais).

---

(1) L'intérieur de cette maison est très-curieux à visiter et sert de location à une imprimerie de gravures et de lithographies, laquelle était dirigée, il y a peu de temps, par les dames Giraud.